

Le mardi 19 décembre 2006

Toujours dans la course...

New Richmond est toujours dans la course pour l'installation d'une usine de granules du groupe Energex.

Rappelons que la compagnie a récemment démontré un grand intérêt pour la ville de Chandler.

John Arsenault, vice-président d'Energex, a confirmé à CIEU fm que les négociations avec les autorités de la ville de New Richmond se poursuivent. Cependant, malgré des annonces publiques du mois de septembre, où la venue d'Energex était annoncée en grande pompe, il explique que rien n'est coulé dans le béton. Certains points restent à régler, notamment concernant les terrains de la Smurfit Stone ainsi que des garantis de fournisseur locaux.

John Arsenault n'a pas démenti l'intérêt de son groupe pour la ville de Chandler. Le vice-président d'Energex affirme que la cette ville serait aussi un excellent choix . Le vice-président s'est d'ailleurs rendu sur place et il a rencontré plusieurs intervenants. Questionné sur ses préférences, John Arsenault s'est contenté de répondre que son groupe était intéressé à s'installer en Gaspésie sans donner plus de détails.

Energex compte investir 10 millions de dollars pour la construction d'une usine de granules. Entre 25 et 50 emplois seraient créés. Le groupe possède déjà deux autres usines de ce type, une à Lac Mégantic et la seconde en Pensylvanie. **CIEUFM**

Pas le Pérou , mais pas le Viet-Nam non plus...

Les industriels du sciage de la Baie des Chaleurs accueille favorablement les recommandations du Forestier en chef.

Rappelons que la semaine dernière Pierre Levac annonçait une baisse généralisée de la possibilité forestière gaspésienne, exception faite du feuillu.

Harold Bérubé, le PDG de Temrex, qui subit une baisse de 21,7 %, affirme qu'il s'agit d'une autre baisse en approvisionnement pour son groupe.

Harold Bérubé ajoute que l'application de certaines recommandations de Pierre Levac, concernant la récolte totale des volumes accordés risque encore une fois de changer la donne.

Du coté de la Coopérative forestière de Saint-Elzéar, son directeur, Alain Tremblay, est heureux des conclusions du Forestier qui ne recommande qu'une baisse de 14 % dans son cas.

Il s'agit en quelque sorte d'une hausse d'approvisionnement pour la Coop de Saint-Elzéar puisque depuis le dépôt du rapport Coulombe la baisse préventive appliquée était de 20%. **CIEUFM**

>André Boisclair exhorte le gouvernement Charest
>à prendre d'urgence des mesures pour encadrer le
>développement éolien

>

>

> MATANE, QC, le 19 déc. /CNW Telbec/ - En visite à Matane, le chef de
>l'opposition officielle et député de Pointe-aux-Trembles, André Boisclair,
>accompagné de la porte-parole en matière d'énergie et députée de Rosemont,
>Rita Dionne-Marsolais, a demandé au gouvernement Charest d'adopter rapidement
>un encadrement national pour baliser correctement le potentiel de
>développement éolien. "Ce développement se fait de façon anarchique et souvent
>au détriment des autres activités du territoire, plus particulièrement de
>l'industrie récréotouristique et de l'agriculture. Avec un meilleur
>encadrement, tout le monde y gagnera, tant les promoteurs et les municipalités
>que les propriétaires concernés et les populations affectées", a déclaré le
>chef de l'opposition officielle.

> "Tous ceux qui travaillent au développement de la filière éolienne dans
>la région de Matane et de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine s'entendent pour
>dire que les retombées économiques de cette industrie émergente sont
>positives pour la région. L'implantation des parcs éoliens ainsi que celle des
>entreprises de composantes d'éoliennes Composite VCI, Marmen et LM Glassfiber,
>dans la foulée du premier appel d'offres de 1 000 MW d'énergie éolienne, a
>créé un millier d'emplois de qualité. Je suis fier que le gouvernement du
>Parti Québécois ait été à l'origine de ce premier appel d'offres en 2003 qui
>comprenait des exigences précises sur les retombées économiques de la région.
>Les objectifs au plan du développement économique régional ont été atteints",
>a soutenu le chef de l'opposition officielle qui a rencontré aujourd'hui des
>artisans du développement de la filière éolienne de Matane.

>

> Développement anarchique

>

> L'expérience démontre cependant que les règles encadrant le développement
>de cette forme d'énergie renouvelable ne sont pas adéquates pour assurer une
>cohabitation harmonieuse des activités socioéconomiques sur le territoire. Le
>BAPE en est d'ailleurs arrivé au constat que, pour une bonne part, les outils
>d'encadrement actuels du développement de la filière éolienne ne sont pas à
>même de garantir son intégration harmonieuse dans les milieux d'accueil.

> "Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement Charest s'entête à dire que
>le développement de la filière éolienne est suffisamment encadré. Sa capacité
>d'écoute des citoyens semble encore une fois faire défaut. Il est pourtant
>urgent d'agir afin de ne pas perdre les acquis pour l'économie de la région et
>les avantages de l'exploitation d'une énergie verte et renouvelable. Soyons
>clairs! Il n'est pas question d'imposer un moratoire qui freinerait le
>mouvement enclenché", a poursuivi André Boisclair.

> Pour l'opposition officielle, il est nécessaire de procéder à
>l'évaluation des effets cumulatifs des projets de parcs éoliens dans une
>région donnée, notamment sur les paysages et sur l'industrie
>récréotouristique. A partir de cette évaluation, un encadrement national
>définissant le potentiel de développement éolien et les contraintes de chacune
>des régions du Québec sur les plans agricole, économique et social pourra être
>élaboré.

> "L'adoption de priorités et de balises régionales doivent guider les MRC
>et les promoteurs dans l'identification de territoires aptes à accueillir un
>parc éolien, de la puissance et du type d'éoliennes qui peuvent y être
>installées. Les citoyens concernés doivent en outre être associés au processus
>d'identification des zones de développement éolien. De plus, Hydro-Québec
>Production devrait être responsable du développement de cette filière sur les
>terres publiques, notamment dans le Nord québécois", a affirmé Mme
>Dionne-Marsolais.

>

> Redevances

>

> Il en va de même en ce qui concerne les sommes versées aux municipalités

Pour diffusion immédiate

>

>

>Des audiences génériques pour assurer
>un développement durable de l'industrie éolienne en Gaspésie

>

>

>Sainte-Flavie, le 18 décembre 2006 - Pour
>réussir le développement éolien au Québec, il
>apparaît comme une évidence incontournable que
>la population doit être consultée. L'Association
>touristique régionale de la Gaspésie croit
>fermement à l'obligation pour le gouvernement du
>Québec de procéder à des audiences génériques,
>dès le début de la prochaine année. Ces
>consultations permettront de déterminer
>l'ensemble des éléments, des règles, des lieux
>>propices et ceux à protéger soit en raison de la
>>proximité des populations ou de la valeur
>>touristique des paysages. Ces audiences
>>génériques permettront de corriger le tir pour
>>assurer une planification ordonnée de ces
>>efforts d'implantations d'une source d'énergie
>>nouvelle propre et durable. «Une implantation
>>dans le respect des populations, définie par un
>>encadrement déterminé par le gouvernement, qui
>>assurera à la Gaspésie un développement dans ce
>>créneau d'excellence de la stratégie ACCORD
>>aussi permanent dans le paysage économique, que
>les éoliennes elles-mêmes dans le paysage
>>bucolique de notre région» souligne monsieur
>Francis Dumont, président de l'ATR Gaspésie.

>

>Ces audiences génériques seront une assurance
>qu'aucun territoire du Québec ne servira
>d'exemple, surtout pas de mauvais exemple, de
>mal développement d'installation de parcs
>>éoliens. Car, si cela était, nous briserons
>>toute perspective de pérennité de ce secteur
>>industriel au Québec et, ce faisant, les espoirs
>nouveaux donnés à la population de la Gaspésie.

>

>Ces audiences génériques doivent se tenir dans
>l'esprit de la philosophie de développement
>>durable et la Gaspésie doit bénéficier de ces
>consultations quant à l'établissement des parcs
>>éoliens, d'autant plus que ce territoire du
>Québec est reconnu, internationalement pour la
>>beauté de ses paysages, raison première de la
>présence de très nombreux touristes québécois et
>>étrangers.

>

>L'Association touristique régionale de la
>Gaspésie souhaite que le développement de
>l'industrie éolienne se réalise en harmonie avec
>les populations, en Gaspésie certes, mais aussi
>sur tout le Québec. Pour nous cela représente
>une garantie de succès pour la croissance de

>cette nouvelle industrie régionale qui n'a
>d'avenir que par le déploiement de réseau éolien
>bien défini dans les autres régions du Québec.
>C'est pourquoi nous voulons que le ministre de
>l'Environnement, de la Faune et du Développement
>durable du Québec convoque sans plus attendre
>des audiences génériques sur l'établissement et
>le développement de l'industrie éolienne.

>

>

>-30-

>

>

>Source : Sylvain Tanguay, directeur général

> (418) 775-2223 poste 223

>

Le mercredi 20 décembre 2006

Toujours de l'espoir...

Un nouveau joueur serait intéressé par la relance de l'usine Smurfit Stone. C'est ce qu'a confirmé à CIEU fm le président de la section local du Syndicat des travailleurs du papier, Bernard Poirier.

Il s'agirait d'un promoteur qui oeuvre dans le domaine des pâtes et papiers. Cependant comme le tout est au stade des négociations, Bernard Poirier ne peut révéler l'identité du promoteur. Il s'agit d'un projet sérieux toujours selon Bernard Poirier

Le Syndicat affirme qu'il est beaucoup trop tôt pour parler d'un démantèlement des installations de New Richmond et qu'une telle opération viendrait tuer dans l'oeuf tout projet de relance. Le Syndicat salut d'ailleurs à ce sujet les plus récentes déclarations de la député ministre Nathalie Normandeau qui affirmait que cette éventualité n'était pas à l'ordre du jour.

Selon Bernard Poirier, il s'agit d'une problématique très complexe et il rappelle que d'autres cartonneries, comme à Atholville, ont réussi une relance dans le passé, mais que le tout prend du temps.

Bernard Poirier affirme également que le raffermissement du prix du carton d'emballage sur les marchés permet d'être optimiste. Le Syndicat rencontrera d'ailleurs les employés au mois de janvier afin de les tenir au courant de l'évolution de la situation. **CIEUFM**

Des maires deviennent acheteurs de terrains

Mise à jour le mercredi 20 décembre 2006, 9 h 45 .

Quatre maires de la MRC de Rimouski-Neigette sont devenus acheteurs de terrains pour le compte d'une entreprise ontarienne qui souhaite investir dans le secteur éolien. Les maires de Saint-Eugène-de-Ladrière, de Saint-Valérien, du Bic et de Saint-Fabien font signer des contrats à des agriculteurs et à des propriétaires de lots pour implanter 50 éoliennes dans le secteur ouest de la MRC. Même s'il y a apparence de conflit d'intérêts, ces élus municipaux affirment agir pour le bien commun.

Le préfet Gilbert Pigeon et les maires Ghislain Saint-Pierre, Jean-Louis Lavoie et Jacques Carrier s'impliquent à fond dans ce projet pour lequel la MRC détiendrait 21 % des parts sur un investissement total de 200 millions de dollars. Le propriétaire du parc serait l'entreprise Horizon Legacy Group de Toronto.

Les quatre maires sillonnent leur municipalité pour acheter des terres sur lesquelles des éoliennes pourraient être érigées. L'un d'entre eux, le maire de Saint-Valérien, Ghislain Saint-Pierre, pourrait même accueillir quelques éoliennes sur ses terres.

Même si cette situation pourrait profiter directement aux élus, le préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Gilbert Pigeon, n'y voit aucun problème: « 21 %, ça représente 40 millions d'investissements qui vont rapporter à l'ensemble de la population. C'est un projet communautaire », affirme-t-il.

Dans un contrat type dont Radio-Canada a obtenu copie, on peut constater que les maires offrent 5 400 \$ par éolienne. À Wolfe Island, en Ontario, des agriculteurs recevront 10 000 \$ pour des éoliennes un peu plus puissantes. **Radio-Canada**

Le boycottage gagne du terrain



Mise à jour le mercredi 20 décembre 2006, 10 h 56 .

Le boycottage des produits marins canadiens aux États-Unis pour protester contre la chasse au phoque prend de l'ampleur. La Humane Society des États-Unis, qui orchestre ce boycottage, vient de recruter une importante chaîne de restaurants.

La Humane Society peut maintenant compter sur l'appui de la chaîne Margaritaville, qui compte un millier de restaurants aux États-Unis et dans les Caraïbes. Le propriétaire de la chaîne, Jimmy Buffett, affirme sur son site Internet que le boycottage est un moyen concret de forcer le gouvernement canadien à interdire la chasse au phoque.

La Humane Society, un groupe de défense des animaux, organise ce boycottage depuis mars 2005. Les poissons, le crabe, la crevette, bref, tout ce qui est pêché par l'industrie canadienne ne devrait pas se retrouver dans les assiettes des Américains, s'il n'en tenait qu'à cette organisation.

Russ Carignan, porte-parole de FPI, une importante entreprise de pêche à Terre-Neuve, soutient que l'impact du boycottage est pratiquement nul. C'est la version officielle de l'industrie canadienne.

Des sources indiquent cependant, sans chiffrer de pertes, que le boycottage touche l'économie de l'Atlantique. On ajoute du même souffle que le mot d'ordre au sein de l'industrie est de nier tout impact pour ne pas encourager les groupes de défense des animaux. **Radio-Canada**

« Le bois sera transformé au Québec. L'important, c'est d'éviter la perte de la ressource et de favoriser la remise en production des territoires affectés. Les volumes sont importants et il y a des preneurs au Québec. Par souci de développement durable, nous ne pouvons accepter que la ressource se détériore sur place. Dans l'éventualité où les entreprises québécoises ne seraient pas en mesure de transformer tous les volumes disponibles, d'autres options seront envisagées » a expliqué le ministre Corbeil.

Il pourrait être plus rentable pour des entreprises forestières hors Québec d'acheter le bois tombé, entre autres parce que de nombreuses usines québécoises sont déjà fermées et qu'il pourrait être coûteux de reprendre la production. **Radio-Canada**